Centre de loisirs municipal de LAURIS

Projet pédagogique

2019 - 2020

ACCEM LAURIS : Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs

5, Avenue Alphonse Daudet
84360 LAURIS

Téléphone : 04.90.09.93.72

Sommaire :

A. Présentation de la structure : 3
1. L'organisateur : 3
2. Les locaux : 3
3. L'équipe pédagogique : 4
4. Les moyens financiers et matériels : 4
5. Le fonctionnement / La vie quotidienne : 5
6. Bilan d'activité 2018 - 2019 : 6
7. Les besoins matériels pour 2019-2020 : 8
B. Les valeurs éducatives de l'organisateur : 9
C. Identification des objectifs pédagogiques : 10
1. Sensibilisation et protection de l'enfant face aux contenus des médias et des différents supports audiovisuels, sociaux et vidéo-ludiques : 10
2. L'équilibre entre le loisir numérique et les loisirs de plein air : 11
3. Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence : 12
4. Le respect de l'environnement : 13
5. L'alimentation et la santé : 14
6. Développer l'autonomie : 15
7. Développer l'imaginaire : 16
8. Favoriser les découvertes culturelles et sportives : 18
D. Grille d'évaluation : 19

A. Présentation de la structure :

1. L'organisateur :

Le centre de loisirs de Lauris est organisé par la municipalité de Lauris.
Les locaux, le personnel et le budget de fonctionnement sont mis à disposition par la mairie.
Un projet éducatif résultant de la volonté des élus est confié à l'équipe pédagogique, il a pour but de fixer un cadre et de permettre à l'équipe du centre de loisirs d'établir son projet pédagogique.

2. Les locaux :

Les locaux sont situés au **5 avenue Alphonse Daudet - 84360 LAURIS,** à environ cinquante mètres de l'école maternelle et cent mètres de l'école élémentaire.

Les locaux sont composés d'une première partie adaptée à l'accueil des enfants de 3 à 6 ans. Elle est composée d'une salle d'activité principale accolée à des sanitaires adaptés au très jeune âge, une salle d'activités ludiques et un dortoir équipé de couchettes empilables permettant de l'utiliser en salle d'activité en cas de besoin.

La deuxième partie est principalement adaptée pour l'accueil des enfants de 6 à 11 ans. Il s'agit d'une grande salle d'activité partagée en quatre pôles :

- Des tables pour les activités manuelles et jeux en tous genres (jeux de sociétés, jeux en bois, ...) et pour prendre le goûter.
- Une zone calme composée de canapés. Elle sert de coin lecture, mais aussi à rassembler les enfants avant le départ en activité ou au moment du bilan de la journée.
- Une zone pour les jeux en libre accès et les jeux de construction. Elle est principalement occupée pendant les temps d'accueil du matin et du soir.
- Le coin « tableau » accessible aux enfants durant les temps d'accueil du matin et du soir ou les temps calmes.

Des travaux d'agrandissement du côté des 6-11 ans sont prévus pour la rentrée scolaire 2019, une nouvelle pièce accolée à la salle principale permettra l'accueil des enfants avec un plus grand confort.

Durant les travaux d'agrandissement, les temps d'accueil périscolaire pour le 3-5 ans se feront à l'école maternelle uniquement (dôme central + ancienne classe bleue) et dans les deux parties du centre de loisirs pour les 6-11 ans.

Le centre de loisirs est également pourvu d'une cuisine équipée dont l'accès est réservé aux adultes.
Le bâtiment dans sa globalité est adapté afin de pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap.

3. L'équipe pédagogique :

L'équipe de direction :
Le centre de loisirs est dirigé par M. Bresson Nicolas – Directeur BAFD.
Il est épaulé par M. Cueff Bastien – Animateur et directeur adjoint stagiaire BAFD et Mlle Clémence Seurin animatrice et directrice adjointe – BPJEPS Loisirs tous publics.
Les deux adjoints se partagent la direction de l'accueil périscolaire du matin.

L'équipe d'animation :

- Mlle Seurin Clémence – Animatrice BPJEPS Loisirs Tous Publics,
- M. Cueff Bastien – Animateur BPJEPS Animateur Social, stagiaire BAFD
- M. Thomaso Vincent – Animateur BAFA,
- Mlle Borges Melissa – Animatrice BAPAAT
- Mme Taïeb Maria del pillar – Animatrice CAP petite enfance
- Mlle Taïeb Melissa – Animatrice stagiaire BAFA
- Mlle Fernandez Mégane – Animatrice non diplômée

L'accueil périscolaire des 3-5 ans est assuré par les quatre ATSEM de l'école maternelle :

- Mme Ortega Odile – Animatrice CAP petite enfance
- Mme Leveque Corine – Animatrice CAP petite enfance
- Mme Delon Nathalie - Animatrice CAP petite enfance
- Mme Dubois Corine - Animatrice CAP petite enfance

Pendant les périodes d'accueil extrascolaire (vacances scolaires) l'équipe d'animation est renforcée par l'embauche d'animateurs saisonniers. Le centre de loisirs accueil également des stagiaires BAFA, BAPAAT et BPJEPS.

4. Les moyens financiers et matériels :

Le centre de loisirs municipal est financé par la commune, les usagers, la CAF et la MSA de Vaucluse. Un Contrat Enfance-Jeunesse a été signé en 2016, actif jusqu'en 2019. Le renouvellement du CEJ est prévu fin 2019.

En dehors des bâtiments, deux minibus 9 places sont mis à disposition par la commune pour le transport des enfants sur les lieux des activités. Ces minibus sont conduits par le personnel du centre de loisirs titulaire du permis B.

5. Le fonctionnement / La vie quotidienne :

L'équipe d'animation accueille les enfants tous les jours sur les temps périscolaires :
Le matin de 7h30 à 8h20, les enfants sont ensuite amenés aux écoles (jusqu'à 25 primaires et 25 maternelles).
Le soir à 16h20 les enfants sont récupérés dans leurs classes puis amené au centre de loisirs (jusqu'à 45 primaires et 42 maternelles). Un goûter équilibré, principalement composé de produits bios et locaux est fourni par le restaurant scolaire, est proposé après 16h30. Un accompagnement aux devoirs est ensuite proposé en parallèle à des jeux collectifs, des activités manuelles ou des jeux en libre accès. L'accueil ferme ses portes à 18h30.

Le mercredi les enfants sont accueilli à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 (jusqu'a 30 maters et 36 primaires). Le repas du midi est pris au restaurant scolaire et le goûter est fourni par le restaurant scolaire.

En période extrascolaire : Les centre de loisirs accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 (jusqu'à 30 enfants de 3-6 ans et 36 enfants de plus de 6 ans). Le centre de loisirs est ouvert aux enfants jusqu'à 12 ans non-révolus. Fermeture annuelle durant les vacances de Noël et une partie du mois d'aout.

Durant les vacances un petit déjeuner est proposé pour les enfants qui arrivent avant 8h15. Le repas du midi est pris au restaurant scolaire qui a la charge d'établir un menu varié et équilibré. Le goûter est également fourni par le restaurant scolaire.

Des séjours sont organisés, généralement pendant les vacances d'été. Les projets pédagogiques correspondants à ces activités exceptionnelles sont alors communiqués aux familles.

<u>La journée type vacances :</u>

	CENTRE DE LOISIRS
7h30 ↓ 9h30	Accueil des enfants : Petit déjeuner (jusqu'à 8h15) Jeux calmes
9h15 ↓ 11h15	Temps d'activités
11h15 ↓ 12h45	Passage aux toilettes Déjeuner
12h45 ↓ 14h00	Temps calme et/ou Sieste (3-5 ans)
14h00 ↓ 16h15	Temps d'activités (3-5 ans : Sieste jusqu'à 15h00 environ)
16h15 ↓ 17h00	Passage aux toilettes Goûter
17h00 ↓ 18h30	Accueil des parents : Jeux de cour ou jeux en libres accès

6. Bilan d'activité 2018 - 2019 :

J'apprends à me connaitre et à m'exprimer :

Dès la rentrée des classes 2018 des ateliers mimes et du théâtre ont été mis en place durant les mercredis. Grace à ces activités les enfants ont pu apprendre à se mettre en scène et développer les prises de parole. Au cours du mois de décembre 2018 plusieurs pistes de travail concernant la réalisation d'un spectacle ont été soumises et les enfants ont choisi de travailler autour de l'histoire « Le Mistouflon » (animal légendaire à Lourmarin).
Durant les vacances d'hiver un travail en partenariat avec l'association *Optimisterre a alors été programmé, ce qui* a permis aux enfants d'imaginer et de créer un spectacle de kamishibaï intitulé *La légende de la Camouflette* (l'amie du Mistouflon).
Grace à ce travail, les enfants ont revisité une veille légende de Lauris « La légende de la baume de l'Or » et ont mis en scène leur spectacle qui a été joué à trois occasions devant un public d'enfants et d'adultes : Le samedi 23 mars 2019 à l'occasion du Festival Mars en Folie, le samedi 25 mai à l'occasion de la fête de la parentalité et le mercredi 19 juin pour la maison de retraite les Amandines.

Conclusion : Le projet théâtre devenu par la suite le projet Kamishibaï a permis d'apporter une réponse aux besoins recensés par l'équipe pédagogique du centre de loisirs en début d'année scolaire. Le travail qui a été réalisé pendant plus d'une dizaine de mois a donné l'occasion à l'enfant d'appréhender sa peur face à la prise de parole devant un groupe de personnes. Il lui a également permis de connaitre ses origines, son patrimoine. Il lui a donné l'occasion de prendre connaissance de ses capacités physiques et artistiques, de développer sa propre personnalité et ainsi améliorer son estime de soi.

Accueil des différences, développer le vivre ensemble :

Tout au long de l'année l'équipe d'animation à mise en place des jeux de coopération, des ateliers de lecture - écriture, des ateliers d'échanges intergénérationnels avec *Pause-Café* et la maison de retraite *Les Amandine* dans le but de développer le vivre ensemble.
Les notions d'accueil des différences et de laïcité ont été abordées dans le cadre de notre participation au concours d'affiches « Agis pour tes droits ». Ce projet a également permis d'entamer un travail autour de la convention internationale des droits de l'enfant.

La notion de vivre ensemble étant une composante essentielle à l'apprentissage de vie en collectivité, nous avons décidé de garder cet axe pédagogique pour l'année 2019-2020.

Alimentation, santé et environnement :

Durant l'année scolaire 2018-2019 nous avons mis en place des ateliers pédagogiques durant les moments de la vie quotidienne afin que les enfants prennent conscience du lien entre l'alimentation et la santé, ainsi que l'alimentation et l'environnement.

- La création du potager du centre de loisirs a permis aux enfants de découvrir le travail de la terre et la satisfaction de récolter ses propres légumes. Les enfants ont appris à nettoyer et préparer les ré-

coltes dans le but de les consommer (Récoltes de radis, préparations de salades vertes en vinaigrette, préparations de salade de tomates, infusions d'aromates).

- La mise en place du projet recyclage/compostage a permis à l'enfant de prendre conscience de la problématique des déchets dans notre société de consommation et d'adopter les éco gestes indispensables aux devenir des futurs consommateurs.

  Le composteur collectif installé près de la cantine tournant à plein régime, le centre de loisirs s'est proposé d'assurer son entretien. Ainsi toutes les semaines, à l'occasion du dépôt des déchets organiques du goûter, nous intervenons avec les enfants afin d'ajouter de la matière carbonée avant de le malaxer. Il y a eu quelques collectes de compost arrivé à maturation. Les enfants chargent les cribles avec les petites pelles et les animateurs affinent la matière compostée. Il est ensuite chargé dans la brouette puis stocké au centre de loisirs. Les enfants connaissent maintenant l'utilité de la matière compostée, elle est utilisée pour enrichir la terre des plantations de fleurs et du potager du centre de loisirs.

- Des animations et des ateliers cuisine ont permis à l'enfant d'apprendre à faire soi-même, de découvrir de nouveaux produits et de découvrir des recettes anti-gaspillage (pain perdu, mousse au chocolat à l'eau de pois chiche, utilisation de chutes de pâte feuilletée).

- Notre participation à la Rencontre Luberon Jeunesse sur le thème de l'alimentation a permis aux enfants et animateurs de réfléchir ensemble et de proposer une animation en lien avec l'équilibre alimentaire. Les enfants ont également pu profiter des stands des centres de loisirs voisins lors de la grande rencontre le 15 mai à Robion. Ce travail collaboratif autour d'un thème commun a permis de renforcer la compréhension des enfants du lien existant entre l'alimentation et la santé, l'alimentation et l'environnement.

Développer l'autonomie :

Plusieurs actions ont été mises en place :

- La charte des règles de vie au centre de loisirs a été écrite et signée par les enfants
- Des trous dans le programme d'activités ont été laissés volontairement afin de prendre en compte les propositions des enfants.
- Désignations d'enfants « responsables » du rangement des différents pôles de jeux et d'enfants médiateurs.
- Responsabilisation au moment du goûter (service et nettoyage des tables) ;
- Les enfants sont incités et encouragés à développer leur propre activité sur les temps d'activités « libres » (mise à disposition de matériel par les animateurs).
- Les thèmes des vacances de l'été 2019 ont été choisis dans le but de donner l'occasion aux enfants de choisir les activités à mettre en place (thèmes : « Le voyage au pays des rêves » / « Notre nouvelle planète ».

- La mise en place des séjours de vacances pendant les vacances d'été ont permis de développer l'autonomie de l'enfant

Développer l'imaginaire :

Ce qui a permis de remplir nos objectifs :

- Ateliers décoration du centre ; Fabrications de déguisements ; Activités réalisés avec des objets issus de la nature et du recyclage ; Activités « libre choix des enfants » ; Création de jeux en bois ; Fabrication d'un push-car ; Fabrications de cabanes ; Ateliers d'observation de la nature ; Participation à la rencontre Luberon Jeunesse ; Grands jeux à thème.
- Projet kamishibaï portant sur l'invention d'un animal fantastique : l'amie du Mistouflon et la revisite d'une vieille légende Laurisienne.
- Le thème de l'été 2019 : Les maternelles ont voyagé aux pays des rêves et les plus grands ont inventé une nouvelle société sur leur nouvelle planète (planète Kaly).

Favoriser la découverte culturelle et sportive :

Ce qui a permis de remplir nos objectifs :

- Projet kamishibaï (rencontre d'auteurs, découverte des techniques de kamishibaï, découverte de la légende à Lauris)
- Participation à Mars en poésie sur le thème de la beauté (poésie et spectacles)
- Sorties culturelles (cinéma, théâtre et concert au théâtre de l'Eden)
- Séjours de vacances
- Découverte des sports nouveaux avec Sport'innov

7. Les besoins matériels pour 2019-2020 :

- Amélioration des espaces d'accueil : Extension de l'espace d'accueil des primaires avec installation d'un point d'eau sur place ; Equipement mobilier pour la nouvelle salle d'activité ; Installation d'un voiles d'ombrage pour le terrain de jeu primaire.
- Amélioration de l'équipement numérique : Un ordinateur, un vidéoprojecteur / une ou deux tablettes tactiles et une enceinte portative pour chacun des deux groupes (maters et primaires).
- Pour le jardin et les plantations : Un ou deux récupérateurs d'eau de pluie.

B. Les valeurs éducatives de l'organisateur :

Le projet éducatif est défini d'une part des orientations politiques pour l'enfance et la jeunesse, d'autre part d'un constat et diagnostic. Il permet de mettre en évidence des actions qui visent l'amélioration des services en gardant à l'esprit le bien-être des enfants.
Le projet éducatif de la commune de Lauris fixe les quatre axes de développement suivant :

- **Citoyenneté :** Encourager la solidarité, le partage, l'entraide et la fraternité, en faisant prendre conscience aux enfants de la richesse de ces valeurs fondamentales en opposition à l'individualisme. Se respecter soi-même et respecter les autres, pour mieux se comprendre et mieux vivre ensemble ; Susciter des rencontres intergénérationnelles c'est s'enrichir mutuellement des expériences, du savoir-faire et des connaissances des personnes plus âgées ; Sensibiliser au respect des règles de la vie en collectivité et à l'égalité entre chacun.

- **Respect de l'environnement :** Economiser l'énergie, c'est responsabiliser les enfants ; Optimiser la récupération, c'est informer de façon pédagogique sur les filières de tri et de récupération des déchets ; Respecter l'environnement de vie, c'est responsabiliser les enfants sur leur participation individuelle et collective à un environnement propre et valoriser leurs initiatives en ce sens ; Favoriser les déplacements doux est l'occasion de découvrir la nature de manière non polluante ; Trier les déchets en responsabilisant les enfants.

- **Bien-être des enfants :** Être acteur de l'éducation au goût, c'est contribuer à l'éducation au goût des enfants en proposant des menus variés, la découverte de produits différents et en valorisant le temps des repas ; Veiller à l'équilibre alimentaire et à la qualité des denrées ; Privilégier la saisonnalité, les circuits courts et les produits biologiques ; Veiller à ce que chaque enfant puisse se sentir libre de s'exprimer ; Valoriser les compétences ou qualités de chacun, développer l'estime de soi, favoriser les prises d'initiatives positives.

- **Culture pour tous :** L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement des activités artistiques, culturelles et sportives, la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs.

Sans oublier les valeurs éducatives fondamentales :

- **Accueillir les enfants sur une base de qualité en respectant la personne et le rythme de chacun,**

- **Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants,**

- **Contribuer à l'éducation des enfants en partenariat avec leurs familles et les institutions en s'appuyant sur des actions de prévention et/ou pédagogiques,**

- **Favoriser la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté.**

C. Identification des objectifs pédagogiques :

Après avoir pris connaissance du projet éducatif de la commune, l'équipe pédagogique recense les besoins pour son public et établi les objectifs pédagogiques ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

1. Sensibilisation et protection de l'enfant face aux contenus des médias et des différents supports audiovisuels, sociaux et vidéo-ludiques :

Les enfants grandissent dans un monde où les écrans et les médias sont omniprésents et où ils sont de plus en plus attirés par les loisirs numériques, mais cette pratique est-elle sans danger ?

Afin que l'enfant puisse évoluer en sécurité dans ce milieu qu'il découvre, il a **besoin d'être sensibilisé et protégé face aux contenus des médias et des différents supports audiovisuels, sociaux et vidéo-ludiques.**

1.a. Nos objectifs :

- **Initier les enfants aux différents supports multimédias et les outils numériques intelligents.**
- **Les sensibiliser aux contenus non-adaptés à leurs âges.**
- **Leur apporter des outils afin qu'ils puissent discerner le vrai du faux et constituer leur propre opinion face aux informations et contenus auxquels ils ont accès.**
- **Leur apprendre à protéger leur image.**

1.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Ateliers montage photo, réalisation d'un blog et d'une gazette du centre de loisirs, réalisation de petits films, livres, enregistrements sonores
- Ateliers multimédias, géocaching, utilisation d'applications intelligentes
- Participation au concours d'affiches « agis pour tes droits »
- Ateliers de mise en situation / sensibilisation à la signalétique de prévention
- Jeu de la rumeur, jeu de la « fake news »
- Contes, débats et discussions
- Instauration d'un partenariat avec la médiathèque de Cavaillon (service multimédia)

1.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant connait différents supports audiovisuels et applications intelligentes**

- ✓ **L'enfant sait reconnaitre un contenu multimédia et audiovisuel non adapté à son âge**
- ✓ **L'enfant est sensibilisé aux problématiques qui découlent de la consommation de loisirs numériques non adaptés à son âge**
- ✓ **L'enfant à conscience que certains contenus auxquels il a accès ne reflètent pas toujours la vérité.**
- ✓ **L'enfant à développer sa propre opinion**
- ✓ **L'enfant connaît les dangers liés à l'utilisation de médias sociaux**
- ✓ **L'enfant a compris qu'il est important de protéger son image**

2. L'équilibre entre le loisir numérique et les loisirs de plein air :

La révolution numérique bouleverse le fonctionnement de nos sociétés et nos quotidiens. Cette transformation concerne aussi bien les modes de vie personnels et de communications, que les manières d'apprendre et de s'amuser.
Le constat est que l'enfant passe de plus en plus de temps devant les écrans et qu'il semble souhaiter en passer toujours davantage.

Afin qu'il puisse rester connecté à son patrimoine naturel l'enfant a **besoin d'un équilibre entre le loisir numérique et les loisirs de plein air.**

2.a. Nos objectifs :

- **Sensibiliser les enfants aux loisirs de plein air.**
- **Susciter chez eux l'envie pour les loisirs de plein air.**
- **Favoriser les jeux et les discussions dans des situations réelles plutôt que virtuelles.**
- **Leur apprendre à se déconnecter des loisirs numériques afin qu'ils sachent profiter d'un environnement naturel.**

2.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- ➢ Mise en place de jeux de coopération, jeux collectifs, jeux de rôles, activités sportives et jeux de plein air
- ➢ Adaptation de jeux vidéo en jeux collectif de pleine nature (mise en place de barre de progression, points de compétences et récompenses)
- ➢ Promenades en plein air, fabrications de cabanes, ateliers land'art
- ➢ Sorties à la journée et séjours de vacances

2.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant connait différents loisirs de plein air**
- ✓ **L'enfant réclame des activités de plein air**
- ✓ **L'enfant sait s'occuper quand il n'a pas accès aux écrans ou à internet**
- ✓ **L'enfant réclame moins de loisirs numériques**

3. Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence :

Depuis plusieurs années, à travers son fonctionnement démocratique et ses objectifs liés à l'écocitoyenneté, le centre de loisirs favorise les activités de coopération. Néanmoins, les comportements individualistes, parfois agressifs persistent. On remarque également que les enfants sont souvent dans le jugement lorsqu'ils découvrent d'autres façons de vivre, d'autres façons de s'exprimer/créer, il nous semble évident que ces comportements traduisent un **besoin pour l'enfant d'accepter les différences et d'apprendre le « vivre ensemble ».**

3.a. Nos objectifs :

- **Développer la notion de « faire ensemble ».**
- **Développer le « fair-play », la bienveillance.**
- **Favoriser l'autorégulation des conflits.**
- **Valoriser les activités encourageant le partage et la coopération.**
- **Valoriser les différences de cultures entre les enfants du centre et les enfants à l'étranger.**
- **Mettre en avant les valeurs communes.**

3.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- ➢ Instaurer une boite à idée pour laisser les enfants s'exprimer sur leurs envies, leurs idées d'amélioration de leur centre.
- ➢ Mettre en place des conseils d'enfants
- ➢ Etablir les règles communes à la suite des conseils d'enfants
- ➢ Donner des rôles de conciliateurs à des enfants volontaires
- ➢ Utiliser des outils de communication afin de faciliter la gestion de conflits
- ➢ Mettre en place une zone de conciliation
- ➢ Ateliers « cuisine du monde », ateliers calligraphie
- ➢ Mise en place de jeux collectifs, jeux de coopération et travaux collectifs
- ➢ Rencontres intergénérationnelles

- Participation à l'opération « Agis pour tes droits »
- Faire découvrir la convention internationale des droits de l'enfant
- Animer des débats et des scénettes avec comme thème le racisme, la différence physique, la situation de handicap, l'intergénérationnel, …)

3.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **Les enfants savent vivre ensemble**
- ✓ **Diminution et meilleur gestion des conflits**
- ✓ **Auto-régularisation des conflits**
- ✓ **Les enfants sont en demande d'activités collectives**
- ✓ **L'enfant ne porte plus de jugements négatifs et discriminants**
- ✓ **L'enfant est plus tolérant**

4. Le respect de l'environnement :

L'environnement, patrimoine naturel de l'Homme, lui fournit de nombreuses ressources dont il a besoin pour son existence et son bien-être. Depuis des siècles, la nature a été considérée par l'homme comme un bien inépuisable, une richesse gratuite et éternelle. Cependant, force est de constater que cette dernière est fragilisée par l'Homme. La dégradation de l'environnement naturel a atteint une telle gravité que la santé toutes les espèces vivantes est menacée. Notre planète étant entrée dans une situation d'urgence écologique, **l'enfant, qui est le consommateur de demain, à besoin d'apprendre à respecter son environnement.**

4.a. Nos objectifs :

- **Permettre à l'enfant de découvrir son patrimoine naturel.**
- **Le sensibiliser aux problèmes environnementaux et à la protection de son patrimoine.**
- **Lui apprendre les premiers gestes éco-citoyens : Le tri sélectif des emballages, le compostage des déchets organiques, les gestes anti-gaspillage, apprendre à bien consommer (local, bio et de saison).**
- **Lui apprendre à « faire soi-même ».**

4.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Programmation d'intervenants, de sorties ludiques et développement des partenariats (Association « Au Maquis », Les petits débrouillards, Planète Mômes, CPIE, Parc du Luberon, …)

- Programmation de séjours de vacances avec projet pédagogique adapté aux valeurs liées au respect de l'environnement
- Entretien du jardin du centre de loisirs
- Entretien du composteur collectif et suivi du tri sélectif
- Expliquer le lien entre l'alimentation et l'environnement
- Rencontres avec des producteurs
- Utilisation de supports médiatiques et ludiques (documentaires, utilisation de la boite de jeu MSA « Au fil des saisons », créations d'affiches)
- Participer à la Rencontre Luberon Jeunesse

4.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant connait son patrimoine naturel : Les lieux pour profiter en pleine nature, la faune, la flore qui l'entoure**
- ✓ **L'enfant est sensibilisé aux enjeux environnementaux de notre époque**
- ✓ **L'enfant sait pratiquer le tri sélectif**
- ✓ **L'enfant sait pratiquer le compostage**
- ✓ **L'enfant connait les gestes anti-gaspillage**
- ✓ **L'enfant a compris l'importance de bien s'alimenter pour réduire son impact sur l'environnement**
- ✓ **Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse**

5. L'alimentation et la santé :

L'alimentation est un sujet primordial qui peut être un puissant outil d'éducation permettant d'agir sur notre environnement et la santé des enfants.
L'enfant a **besoin de comprendre cette relation entre l'alimentation et la santé.**

5.a. Nos objectifs :

- **Faire évoluer les pratiques de consommation de l'enfant (connaissance des produits locaux et produits de saison).**
- **Lui donner envie de découvrir de nouvelles saveurs et développer l'éveil au goût.**
- **Lui apprendre à bien manger et à bien bouger (manger équilibré, comprendre les besoins nutritionnel du corps humain, comprendre l'importance du sport).**
- **Le sensibiliser à l'impact écologique des produits consommés (origine des produits).**

- **Lui apprendre à « faire soi-même »**

5.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Ateliers cuisines / Ateliers « Fabrique ton goûter »
- Découverte de nouveaux produits / Comprendre pourquoi le bio est bon pour la santé
- Créations de recettes, créations de menus équilibrés
- Utilisation de supports médiatiques et ludiques (Boite de jeu MSA « Au fil des saisons », films, création d'affiches)
- Programmation d'intervenants, de sorties ludiques et développement des partenariats (Association « Au Maquis », Les petits débrouillards, Planète Mômes, CPIE, Parc du Luberon, …)
- Participer à la Rencontre Luberon Jeunesse

5.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant reconnait ce qu'il a dans son assiette**
- ✓ **L'enfant sait définir si un produit est de saison ou non**
- ✓ **L'enfant sait ce qu'il faut manger pour être en bonne santé / ce qu'il faut éviter de consommer en trop grandes quantités**
- ✓ **L'enfant a découvert de nouvelles saveurs**
- ✓ **L'enfant a compris le lien entre alimentation et environnement**
- ✓ **Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse**

6. Développer l'autonomie :

Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. L'enfant a **besoin de développer son autonomie,** car c'est un élément essentiel pour grandir et pour acquérir de la confiance en soi.

6.a. Nos objectifs :

- **Rendre l'enfant acteur de la vie du centre de loisirs.**
- **Développer la motricité fine.**
- **Responsabiliser l'enfant face au respect de ses affaires et du matériel du centre de loisirs.**
- **Lui apprendre à se situer chronologiquement dans la journée.**

- **Lui permettre d'avoir des temps libre pour se relâcher, dans le respect des règles de vie du centre.**

6.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Mettre en place des conseils d'enfants
- Etablir des règles communes à la suite du conseil des enfants
- Organiser un vote pour nommer des responsables par secteur (rangement jeux constructions, rangement jeux en libre accès, distribution de goûter)
- Instaurer une boite à idée pour laisser les enfants s'exprimer sur leurs envies, leurs idées d'amélioration de leur centre.
- Développer les activités de bricolage minutieux
- Mettre en place des repères visuels pour le rangement des affaires personnelles des enfants (vêtements, sacs, travaux manuels)
- Mettre en place des repères chronologiques afin que l'enfant puisse se situer dans la journée

6.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant range seul ses affaires et le matériel**
- ✓ **L'enfant fait des propositions et participe activement à la vie du centre**
- ✓ **L'enfant a gagné en patience et en minutie**
- ✓ **L'enfant respect les règles de vie durant les temps d'activités libres**
- ✓ **Le rythme de l'enfant est respecté, il a des occasions pour se reposer**

7. Développer l'imaginaire :

L'enfant est trop souvent soumis à un monde, des univers, des jeux, des normes physiques et esthétiques qui l'empêchent de se construire seul et de développer sa propre personnalité.
Lui donner la possibilité de jouer autrement, de construire des jeux, d'en développer de nouveaux, d'en inventer et de laisser s'exprimer son côté artistique l'aidera dans sa construction personnelle.
Ce constat met en évidence que l'enfant a **besoin de développer son imagination et de sortir des stéréotypes** afin qu'il puisse s'amuser sans automatiquement avoir besoin d'un support élaboré et ainsi laisser plus de place pour le développement de son imaginaire.

7.a. Nos objectifs :

- **Favoriser les activités en pleine nature.**
- **Favoriser les activités de bricolage et de recyclage.**
- **Favoriser les activités d'expression.**
- **Travailler avec « l'ennui » comme support pédagogique.**
- **Favoriser la création et l'interprétation personnelle.**
- **Apprendre à différencier l'artistique de l'esthétique.**

7.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Sortir du centre pour aller jouer dans la nature, avec les éléments naturels (terre, sable, végétaux, land-art, fabrication de cabanes, …)
- Réintroduire les jeux « anciens » et proposer des nouveaux « grands jeux »
- Fabriquer des jeux géants avec les enfants
- Participer à la compétition de Push-Cars à Apt
- Proposer des activités manuelles et jeux de construction avec des matériaux recyclés
- Initier à des activités d'expressions théâtrales, ateliers dessin, ateliers peinture, reportages vidéo, chants,
- Stimuler et laisser s'exprimer l'imaginaire en pleine nature
- Découverte les arts plastiques
- Détourner les objets

7.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant est plus créatif, il sait s'occuper sans l'aide des animateurs**
- ✓ **L'enfant est en demande d'activité d'expression et de pleine nature**
- ✓ **L'enfant a développé son sens critique**
- ✓ **Il y a eu des créations de nouveaux jeux**
- ✓ **Les enfants se sont impliqués dans la compétition de Push-Car**
- ✓ **Le programme d'activité reflète les objectifs**

8. Favoriser les découvertes culturelles et sportives :

A tout âge l'enfant a besoin de s'exprimer et de se dépenser. Son corps, ses mains, sa voix sont autant de moyens qu'il a à sa disposition pour développer ses capacités, sa force, sa sensibilité et sa curiosité. L'enfant a **besoin à la fois d'une ouverture culturelle et d'activités sportives** afin qu'il puisse développer ses connaissances, son sens critique et prendre conscience de ses propres capacités (motrices, physiques et créatives).

8.a. Nos objectifs :

- **Initier l'enfant à différents types d'activités culturelles et sportives.**
- **Mettre en place des activités d'expression afin d'aider son développement personnel**
- **Favoriser l'accès à la culture**
- **Découvrir des nouveaux sports et pratiques sportives**

8.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

❖ **Partenariat avec le service culture de Lauris :**

- Sorties culturelles (Expositions, spectacles, ateliers, …)
- Programmation de spectacle et d'intervenants
- Participation aux rencontres d'auteurs d'albums jeunesse
- Participation à « Mars en Poésie » et animation de la journée de clôture

❖ **Mise en place d'activités manuelles et artistiques :**

- Mise en place travaux collectifs
- Fabrication de décors en fonction des thèmes
- Ateliers dessin, peinture, chant, mise en scène théâtrale

❖ **Mise en place d'activités sportives :**

- Recherches de nouveaux sports
- Mise en place de jeux collectifs et jeux de coopération
- Mise en place de jeux de précision
- Mise en place de parcours d'adresse

8.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant a participé à des événements culturels organisés par la commune**
- ✓ **L'enfant a élargi ses connaissances culturelles**
- ✓ **L'enfant connait différents supports, matériaux et technique créatives**
- ✓ **L'enfant connait de nouveaux sports et il sait les pratiquer**
- ✓ **L'enfant a développé sa précision et son adresse**
- ✓ **Il a pris confiance en ses capacités artistiques**
- ✓ **Il a pris confiance en ses capacités motrices**

D. Grille d'évaluation :

Axes de développement	Objectifs pédagogiques	-	+	++	+++
Sensibilisation et protection de l'enfant face aux contenus des médias et des différents supports audiovisuels, sociaux et vidéo-ludiques	L'enfant connait différents supports audiovisuel et applications intelligentes				
	L'enfant sait reconnaitre un contenu multimédia et audiovisuel non adapté à son âge				
	L'enfant est sensibilisé aux problématiques qui découlent de la consommation de loisirs numériques non adapté à son âge				
	L'enfant à conscience que tous les contenus auxquels il a accès ne reflètent pas toujours la vérité				
	L'enfant à développer sa propre opinion				
	L'enfant connaît les dangers liés à l'utilisation de médias sociaux				
	L'enfant a compris qu'il est important de protéger son image				
L'équilibre entre le loisir numérique et les loisirs de plein air	L'enfant connait différents loisirs de plein air				
	L'enfant réclame des activités de plein air				
	L'enfant sait s'occuper quand il n'a pas accès aux écrans ou à internet				
	L'enfant réclame moins de loisirs numériques				
Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence	La notion de tolérance est abordée				
	La notion de respect est abordée				
	La notion de laïcité est abordée				
	Une ou des activités exclusivement dédiée à ces valeurs sont mises en place				
	Les enfants jouent ensemble sur les temps informels				
	Aucun enfant n'est à l'écart du groupe, chacun participe à sa façon				

	Les règles de vie sont comprises et appliquées par les enfants				
	La vie de groupe est harmonieuse				
	L'enfant ne porte plus de jugements négatifs et discriminants				
	Les enfants partagent leurs compétences, les jeux				
	Lorsqu'un enfant est en difficulté, un autre enfant vient spontanément l'aider				
	Diminution et meilleur gestion des conflits				
	Auto-régularisation des conflits				
	Les enfants sont en demande d'activités collectives				
	La boîte à idées contient de nouvelles propositions, elles sont prises en compte				
	Les enfants ont construit les programmes d'activités avec les animateurs				
	L'enfant est plus tolérant				
Le respect de l'environnement	L'enfant connait son patrimoine naturel : Les lieux pour profiter en pleine nature, la faune, la flore qui l'entoure				
	L'enfant est sensibilisé aux enjeux environnementaux de notre époque				
	L'enfant sait pratiquer le tri sélectif				
	L'enfant sait pratiquer le compostage				
	L'enfant connait les gestes anti-gaspillage				
	Des activités à partir de matériaux de récupération sont réalisées				
	L'enfant a compris l'importance de bien s'alimenter pour réduire son impact sur l'environnement				
	Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse				
	Une sortie à l'extérieur de la structure a permis de découvrir un nouveau milieu social, environnemental				
L'alimentation et la santé	L'enfant reconnait ce qu'il a dans son assiette				
	L'enfant sait définir si un produit est de saison ou non				
	L'enfant sait ce qu'il faut manger pour être en bonne santé / ce qu'il faut éviter de consommer en trop grandes quantités				
	Des activités ont permis la découverte de nouveaux aliments et recettes				
	L'enfant a découvert de nouvelles saveurs				
	L'enfant a compris le lien entre alimentation et environnement				
	Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse				
Développer l'autonomie	Chaque enfant est responsable d'une tâche, d'un objet, d'un moment de la journée				
	Des temps libres en autonomie ont été instaurés				
	Le rythme de chaque enfant est respecté				
	Les enfants s'épanouissent (sourires, éclats de rire, regards,…)				
	Les enfants ont pu voter pour l'activité qu'ils voulaient faire				
	Ils ont eu le choix entre plusieurs activités				

	Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plannings d'activités				
	Des repères visuels ont été mis en place (règles de vie, sécurité, hygiène				
	Des repères chronologiques pour les plus petits ont été mis en place (Temps d'activités, temps de repas, temps d'accueil, heure des parents)				
	L'enfant range seul ses affaires et le matériel				
	L'enfant fait des propositions et participe activement à la vie du centre				
	L'enfant a gagné en patience et en minutie				
Développer l'imaginaire	L'enfant est plus créatif, il sait s'occuper sans l'aide des animateurs				
	Il y a eu des créations de nouveaux jeux				
	Les enfants sont curieux de découvrir des nouvelles activités				
	Les enfants sont en demande d'activités d'expressions				
	Les enfants sont en demande d'activités de pleine nature				
	Les enfants se sont impliqués dans la compétition de Push-Cars				
	Les enfants ont pu s'exprimer librement par le biais d'activités artistiques				
	L'équipe pédagogique propose autant que possible un cadre imaginaire pour chaque activité				
	Le programme d'activité reflète les objectifs				
Favoriser les découvertes culturelles et sportives	Le coin bibliothèque est mis en valeur				
	Des actions de littérature jeunesse ont été réalisées				
	Les enfants prennent spontanément un livre pendant les temps de repos				
	L'enfant a participé aux différents événements culturels organisés par la commune				
	L'enfant a élargi ses connaissances culturelles				
	L'enfant connait différents supports, matériaux et techniques créatives				
	Il a pris confiance en ses capacités artistiques				
	L'enfant a appris à jouer à des nouveaux sports				
	L'enfant a développé son agilité				
	L'enfant a développé sa précision				
	L'enfant a développé son adresse				
	L'enfant a pris confiance en ses capacités motrices				

Légende de la grille d'évaluation :

-	Objectif non abordé
+	Objectif non atteint
++	Objectif partiellement atteint
+++	Objectif atteint